

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2023

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA SANTÉ, DU TRAVAIL,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE - (N° 619)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF32

présenté par  
M. Labaronne, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

I. – Rédiger ainsi le début de l'alinéa 8 :

« Les autorisations demandées par (*le reste sans changement*) ».

II. – Rédiger ainsi le début de l'alinéa 9 :

« Les autorisations spécifiques déposées dans le cadre fixé par le (*le reste sans changement*) ».

III. – À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« sont accordées, ainsi que les exemptions qui leur sont liées »,

les mots :

« , ainsi que les exemptions qui leur sont liées au titre du règlement (UE) n° 2022/858 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2022 précité, sont accordées ».

III. – À la première phrase de l'alinéa 10, après le mot :

« exemptions »,

insérer les mots :

« qui leur sont liées au titre du règlement (UE) n° 2022/858 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2022 précité ».

IV. – Rédiger ainsi le début de l'alinéa 14 :

« Les autorisations spécifiques déposées dans le cadre fixé par le (*le reste sans changement*) »

V. – Substituer aux mots :

« sont accordées, ainsi que les exemptions qui leur sont liées »,

les mots :

« , ainsi que les exemptions qui leur sont liées au titre du règlement (UE) n° 2022/858 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2022 précité, sont accordées ».

VI. – Rédiger ainsi le début de l’alinéa 22 :

« Les autorisations spécifiques demandées par (*le reste sans changement*) »

VII. –à l’alinéa 22, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« en application du ».

VIII. – Modifier ainsi l’alinéa 23 :

1° Supprimer le mot « conforme » ;

2° Substituer au mot :

« délivré »,

le mot :

« rendu ».

IX. – À la première phrase de l’alinéa 24, après le mot :

« exemptions »,

insérer les mots :

« au titre du règlement (UE) n° 2022/858 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2022 précité ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.